

LA CHARTE DE L'AMBASSADEUR

Vous souhaitez devenir ambassadeur de la marque « Le Perche en Normandie » et nous vous en remercions !

Lancée en décembre 2018 cette nouvelle marque est à l'image du territoire, accueillant, dynamique, riche de sa diversité.

Cette démarche, qui se veut fédératrice, repose sur la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs désireux de participer, chacun à leur manière, à améliorer l'attractivité du Perche en Normandie.

Vous souhaitez aussi apporter votre pierre à l'édifice ? Cette charte des ambassadeurs a pour objectif de vous présenter la marque mais aussi les outils qui seront mis à votre disposition pour la promouvoir.

Pourquoi devenir ambassadeur ?

Vous êtes un acteur touristique, économique (entreprises, artisans, commerçants), agricole, culturel. Vous participez à des salons, foires, expositions, conférences... Vous aimez le Perche et vous souhaitez le voir se développer, devenir plus attractif, plus dynamique. Vous en faites souvent l'éloge autour de vous, à vos proches ou sur les réseaux sociaux. Vous êtes venu d'ailleurs, vous vous êtes installé et n'en repartez pour rien au monde. Vous avez tout d'un ambassadeur !

Comment devenir ambassadeur du Perche en Normandie ?

L'inscription est gratuite. Vous pouvez la faire via un formulaire en ligne qui permet de recevoir toutes les informations sur le réseau. Une fois renseigné et validé, vous pourrez rejoindre la communauté des ambassadeurs du Perche en Normandie.

Important : l'adhésion à la marque suppose une acceptation préalable par les ambassadeurs des principes d'engagements ci-dessous. Leur non-respect entraînerait l'impossibilité d'être reconnu comme ambassadeur du territoire et d'utiliser les outils proposés dans le kit de communication.

Les engagements de l'ambassadeur de la marque Perche en Normandie :

- Vous affichez la marque sur le plan local, régional, national et international.
- Vous utiliserez le « kit de l'ambassadeur » qui est mis à votre disposition pour vos opérations de communication sur simple demande : roll up, mur d'images, banques d'accueil, documents de promotion, vidéos...
- Vous intégrez un réseau de contacts qui, comme vous, sont particulièrement attachés au Perche en Normandie pour le rendre plus attractif. C'est le club des ambassadeurs.

Les modalités d'utilisation de la marque :

L'ambassadeur de la marque doit l'exploiter de manière effective, sérieuse, loyale et continue dans le cadre de son activité.

L'Ambassadeur s'engage à reproduire la marque telle que déposée à l'INPI en respectant la Charte graphique et ses applications détaillées dans le guide d'utilisation de la marque.

Il s'engage à ne faire aucune modification, ajout ou suppression dans la marque autre que ceux autorisés par la Charte graphique.

Notamment, il s'engage à :

- ne pas reproduire les éléments graphiques seuls ou la dénomination seule ;
- ne pas modifier les caractéristiques graphiques de la marque, tant en ce qui concerne la forme que la couleur, ne pas modifier la position des éléments figuratifs les uns par rapport aux autres ;
- ne pas modifier la typographie de la marque ;
- ne pas faire d'ajout dans la marque, notamment ne pas faire figurer de légende, de texte ou toute autre indication ne faisant pas partie de la marque.

Utilisation des images

Les photos contenues dans le Code de marque sont données seulement à titre d'exemples.

Elles ne sont pas libres de droits et les acteurs s'interdisent donc d'en faire un quelconque usage commercial ou publicitaire.

Si vous envisagez l'utilisation d'une des photographies présentées dans ce Code, renseignez-vous auprès des propriétaires : attractivite@perchenormand.fr ou tourisme@perchenormand.fr

Vos engagements :

Nous croyons en la co-construction et la mutualisation des idées, et donc en votre engagement et votre détermination à valoriser le Perche en Normandie. Voici quelques actions types à mener pour devenir le parfait ambassadeur :

- Participer à des salons, foires, expositions... seul ou en partenariat avec l'office de tourisme selon vos disponibilités.
- Promouvoir le territoire lors de vos prises de parole dans le cadre de vos actions et être des prescripteurs de la destination et de ses atouts.
- Relayer, via les outils du réseau, des informations que vous jugez pertinentes pour la communauté (coups de cœur, actualités, idées créatives, démarches innovantes, opportunités de développement et d'investissement, etc.).

- Créer et/ou participer à des rencontres organisées par le réseau des ambassadeurs (autour d'une thématique, d'un évènement, d'un sujet d'actualité, d'une personnalité...).
- Utiliser la signature des ambassadeurs dans votre courriel et afficher votre appartenance à cette communauté.
- Appliquer la charte graphique de la marque
- Faire part aux animateurs du réseau d'une opportunité de développement pour le territoire : accueil d'un évènement, contacts média, partenariats potentiels, nouveaux projets...

Fait à Val au Perche le __/__/__

Le Président

L'Ambassadeur

Serge CALLY

